



Vivre et écrire malgré la fatwa :

→ **JOSEPH ANTON, UNE AUTOBIOGRAPHIE, DE SALMAN RUSHDIE**

« Un nouveau mot avait été inventé pour permettre aux aveugles de rester aveugles : l'islamophobie. Critiquer la violence militante de cette religion dans son incarnation contemporaine était considéré comme du fanatisme [...] Depuis quand la raison était-elle redéfinie comme la déraison ? »

(Salman Rushdie, *Joseph Anton, une autobiographie*, Paris, Plon, 2012, 734 p., collection « Feux croisés »)

MARTINE POULAIN

Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art
martine.poulain@inha.fr

Titulaire d'une thèse et d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie, **Martine Poulain** a été responsable du Service des études et de la recherche de la BPI, rédactrice en chef du BBF, puis directrice de Médiadix et de l'IUP Métiers du livre à l'université de Paris X. Elle dirige actuellement le département de la Bibliothèque et de la Documentation de l'INHA. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur la lecture, l'histoire des bibliothèques et de la censure, dont, aux éditions Gallimard (*NRF Essais*), en 2008, *Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*. Elle dirige la collection « Bibliothèques » au Cercle de la librairie.

Le 14 février 1989, voilà déjà vingt-quatre ans, Salman Rushdie, écrivain britannique d'origine indienne, est condamné à mort par une « fatwa » émise par l'ayatollah Khomeiny, qui préside alors aux destinées de « la République islamiste d'Iran », première du genre et toujours au pouvoir aujourd'hui, la « révolution » de 1979 ayant renversé le régime du Shah.

Sataniques, les Versets ?

Le crime de l'écrivain : un livre, *Les versets sataniques*, accusé d'offenser le prophète Mahomet et l'islam, et, au-delà, tous les croyants en cette religion. « *J'informe le fier peuple musulman du monde que l'auteur des Versets sataniques, livre qui a été écrit, imprimé et publié en opposition à l'islam, au Prophète et au Coran, aussi bien que ceux qui l'ont publié ou ont connaissance de son contenu, sont condamnés à mort. J'appelle tous les musulmans à les exécuter où qu'ils se trouvent* » (p. 15) : tels sont les termes de la fatwa, condamnant en bloc l'auteur et tous les acteurs de la publication, mais aussi ses lecteurs.

Ainsi commence l'une des plus violentes histoires d'interdit de livre au xx^e siècle. Des manifestations monstres se déroulent dans la plupart des pays musulmans, mais aussi en Europe, en Angleterre, en France, etc. Des centaines de milliers de personnes, pour la plupart analphabètes, incapables de lire le livre, répondent à l'appel de dirigeants terroristes : leur délire manipulé conduit nombre d'entre eux à mourir lors de ces manifestations dès janvier 1989. De nombreux morts suivent au cours des quinze ans de tentative d'application effective de cette fatwa, non abolie aujourd'hui : outre les musulmans morts lors de ces démonstrations d'hystérie collective (5 morts et 60 blessés par la police lors de la première manifestation devant l'ambassade américaine au Pakistan), le traducteur japonais de Salman Rushdie, Hitoshi Igarashi, est lardé de coups de couteau dans un ascenseur en 1991, son éditeur norvégien, William Nygaard, grièvement blessé, son traducteur italien, Ettore Capriolo, poignardé, un mollah belge, un autre tunisien, dont la tolérance fut insupportable à certains, assassinés, etc.

Loin d'être le fait de quelque excité marginal, cet appel au meurtre lancé sur la planète mondiale, se moquant des frontières et des lois nationales et in-

ternationales, entendant être exécuté n'importe où, par n'importe qui et par n'importe quel moyen, au prétexte d'une offense faite à une religion, a représenté durant toutes ces années une tentative, partiellement réussie, de prise en otage des gouvernements des pays tiers, sommés de livrer l'infâme et de se conformer au diktat meurtrier d'un régime terroriste prétendant leur dicter ses lois et ses «valeurs» : «*L'ayatollah Khomeiny n'était pas seulement un religieux puissant. Il était le chef d'un État qui ordonnait le meurtre du citoyen d'un autre État sur lequel il n'avait aucun pouvoir légal, et il avait à son service des assassins qui avaient déjà été employés auparavant contre les "ennemis" de la révolution iranienne, y compris des ennemis vivant à l'extérieur du pays*» (p. 27-28). Tout musulman se devait de laver le blasphème par la mise à mort de son auteur.

La vie cachée de Joseph Anton

C'est sur l'histoire de sa vie au cours de cette longue période que revient Salman Rushdie, qui doit alors se cacher, changer de domicile en permanence au cours des premières années, être protégé par les services secrets britanniques durant les gouvernements conservateurs de Margaret Thatcher ou de John Major, puis durant les premières années de Tony Blair, qui fut lui aussi parfois plus soucieux des difficultés diplomatiques engendrées par cette obligation que de répondre avec force à cette menace sur l'un de ses ressortissants («*Depuis Lawrence d'Arabie, le Foreign Office avait toujours eu un "penchant" pour le monde musulman*» note Salman Rushdie avec humour, p. 312), et sous le regard mesquin, voire haineux, d'une bonne part de la presse britannique. Ne pouvant plus se déplacer, interdit de voyager puisque aucune compagnie aérienne ne voulait prendre le risque de le transporter, ne pouvant plus mener une vie ouverte, réduit à voir ses proches, sa famille et ses amis avec parcimonie et selon de complexes procédures, Salman Rushdie doit faire l'apprentissage d'une vie de reclus, qui ne lui appartient plus mais appartient à ses protecteurs, à leurs règles, à leurs impératifs. Et d'abord celui de ne plus être lui : obligé à choisir un pseudonyme, il accole les prénoms de ses deux écrivains préférés, Joseph Conrad et Anton Tchekhov.

Durant toutes ces années, Salman Rushdie tient un journal. C'est à la fois sur sa mémoire, ce journal, et une abondante documentation suscitée par l'«affaire» qu'il s'appuie pour écrire ce livre lumineux de clarté quant aux enjeux politiques de la fatwa, intelligent, tragique et drôle, sans concession envers les responsables de son cauchemar, envers ceux qui eurent peur et furent lâches, sans concession envers lui-même non plus.

Rushdie revient dans ce livre sur les pas de son enfance à Bombay : un père qui lui transmet son athéisme : «*Anis était un homme sans Dieu, le genre de remarque qui choque encore aujourd'hui aux États-Unis, qui n'est pas exceptionnelle en Europe, mais qui est totalement incompréhensible dans la plus grande partie du reste du monde où l'idée de ne pas croire est même difficile à formuler*» (p. 36). Un homme sans Dieu qui apprend à son fils l'histoire de la religion musulmane,

connaissance sans laquelle il n'aurait d'ailleurs pas pu écrire *Les versets*. Mais un père alcoolique, qui terrorise femme et enfants. À 13 ans, le jeune garçon accepte de poursuivre ses études dans un collège anglais, à Rugby d'abord, puis à Cambridge : «*Il prit la direction de l'ouest et cessa d'être celui qu'il serait devenu s'il était resté chez lui*», non sans faire l'expérience du racisme.

Lorsque paraissent *Les versets sataniques*, Salman Rushdie est un écrivain reconnu, lauréat du Booker Prize en 1981 pour *Les enfants de minuit*, puis de *La honte*, deux livres largement inspirés par le conflit indo-pakistanaï et la séparation de sa propre famille. Il raconte sa fierté à rejoindre le cercle des écrivains reconnus, à être invité, sollicité, et aussi ses infidélités à ses premiers éditeurs, le succès venant. *Les versets sataniques* paraissent chez Penguin fin septembre 1988, «*événement littéraire dont on parla dans le langage des livres*» (p. 138). Pas pour longtemps, car «*bientôt le langage de la littérature submergé par la cacophonie d'autres discours, politiques religieux, sociologiques, postcoloniaux, et la question de la qualité, de la véritable visée artistique semblerait presque frivole*» (p. 139).

Bien avant la fatwa, le livre fait l'objet de censure et ses promoteurs de menaces. Il est interdit en Inde, puis en Afrique du Sud, l'université Al-Azhar du Caire le déclare blasphématoire, appelant les musulmans britanniques à tenter des poursuites contre son auteur. Les manifestations de musulmans «offensés» se multiplient, à Bradford, en Angleterre, où son livre est brûlé, à Londres même, à Islamabad au Pakistan, au Cachemire. Après la fatwa, la bibliothèque du British Council à Karachi est plastiquée, une librairie de Berkeley, Californie, victime d'un attentat à la bombe, puis d'autres manifestations ont lieu à «*Paris, New York, Oslo, au Cachemire, au Bangladesh, en Turquie, en Allemagne, en Thaïlande, aux Pays-Bas, en Suède, en Australie, et dans le West Yorkshire*», pendant que le roman est interdit «*en Syrie, au Liban, au Kenya, au Brunei, en Thaïlande, en Tanzanie, en Indonésie et dans tout le monde arabe*» (p. 186). Un autre ayatollah iranien offre 1 million de dollars pour l'assassinat de l'écrivain... Tout au long de 1989, les manifestations et attentats se poursuivent.

Vivre avec la Special Branch, écrire et publier quand même

Tous ses éditeurs, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en France, reçoivent des menaces. La maison Penguin, au premier chef, puis successivement les éditeurs étrangers qui osent publier *Les versets*. La publication par la même maison Penguin de l'édition américaine, quelques jours après l'émission de la fatwa, est soutenue par une déclaration en pleine page du *New York Times* des associations des éditeurs, des libraires et des bibliothécaires américains. Mondadori, en Italie, publie le livre quelques jours après la fatwa : «*Sous cette vive lumière, il y eut des éditeurs qui se montrèrent héroïques tandis que d'autres se révélaient poltrons*» (p. 179). Christian Bourgois, en France, préfère publier la version française au mois de juillet, avec le soutien d'un ensemble d'autres éditeurs.

Ses amis pour la plupart sont au rendez-vous du soutien et il leur dit sa dette : « *Ses bons amis se révélèrent des amis véritables dans l'épreuve et des connaissances qui n'étaient pas très proches le devinrent, cherchèrent à l'aider et firent preuve d'une générosité étonnante, d'abnégation et de courage* » (p. 225). De même ses agents, Andrew Wylie et Gillon Aitken, et nombre d'écrivains, Susan Sontag, Harold Pinter, Václav Havel, tant d'autres. Certains font défaut, rendant l'auteur responsable des « conséquences » de sa « provocation », George Steiner, John Le Carré, par exemple. Les relations avec Peter Mayer, responsable des éditions Penguin, se détériorent lorsque celui-ci, si déterminé lors de la première publication, repousse indéfiniment la publication en poche : « *Des députés travaillistes [...] s'étaient employés à empêcher la parution en poche dans le but d'apaiser leurs électeurs musulmans, et c'était en effet une raison de plus pour y procéder rapidement* » (p. 239). Mais Mayer s'y oppose durablement, et le poche ne paraît, chez un autre éditeur, qu'en 1992, édition suivie par des éditions de poche dans de très nombreux pays.

Changement permanent de domicile durant plusieurs années, voiture blindée, détours pour chaque déplacement, aucune liberté de mouvement, difficultés à voir son fils, crainte permanente pour celui-ci et sa mère, eux non protégés, la vie 24 heures sur 24 avec les policiers à demeure de la Special Branch de Scotland Yard dédiés à « l'opération Malachite » est une épreuve : « *Devoir se cacher et vivre dans la dissimulation menaient au déshonneur. Très souvent, au cours de ces années, il se sentit profondément honteux. À la fois honteux et couvert de honte* » (p. 175). La presse anglaise le malmène, lui reproche de coûter trop cher à l'État britannique, certains journaux l'accusant même de menacer la vie des otages britanniques et américains au Liban...

Devant de telles pressions, on ne s'étonnera pas de voir Salman Rushdie, après quelques mois de cet enfer, céder à ceux qui voulaient croire que des « excuses » de l'écrivain pourraient calmer la fureur de ceux qui en avaient fait un symbole de leur volonté de surpuissance et de domination planétaire. En décembre 1990, il rencontre des responsables musulmans de Grande-Bretagne : « *La pièce avait été disposée par les dignitaires musulmans comme un tribunal [...] Il aurait dû tourner les talons à ce moment-là et rentrer immédiatement chez lui, fuir cette dégradation, recouvrer le respect de soi* » (p. 319) ; il tente de leur expliquer « *qu'il revendiquait une identité musulmane laïque* », propos inaudible à leurs oreilles et finit par signer un texte de compromis : « *Il s'était arraché la langue de sa propre bouche, il s'était refusé la possibilité d'employer la langue et les idées qui étaient naturellement les siennes. Jusque-là il avait été accusé d'un crime contre les croyances des autres. À présent il s'accusait et se déclarait coupable d'avoir commis un crime contre lui-même* » (p. 321-322). Le 15 février 1991, la fatwa est réitérée.

Souvent anéanti, il réussit à continuer à écrire, *Haroun et la mer des histoires*, à la demande et pour son fils Zafar, puis *Patries imaginaires*.

Défendre sa liberté dans la contrainte

Viennent les années où le temps s'étire et rien ne change. Malgré le soutien de ses amis, de personnalités dans le monde entier, malgré l'action inlassable d'Article 19, association dédiée à la liberté d'expression et dont la présidente Frances D'Souza, et Carmel Bedford, l'animatrice du Comité international de défense de l'écrivain, agissent en relation avec des Comités se créant dans de nombreux pays, « *Il devint un sujet de contrariété pour les hommes d'affaires qui voulaient se développer sur le marché iranien, pour les diplomates qui voulaient établir des relations, pour les journalistes, pour qui, sans nouvel événement à couvrir, il n'y avait pas d'actualité. Que l'absence d'événement constitue l'histoire, son insupportable éternité, c'était une chose que les gens ne pouvaient pas ou ne voulaient pas entendre. Comme ils ne voulaient pas comprendre qu'il s'éveillait tous les matins dans une maison pleine d'étrangers armés, qu'il ne pouvait pas aller faire un tour dehors pour acheter un journal ou prendre un café, que la plupart de ses amis et même sa famille ignoraient son adresse [...]* » (p. 394). Il décide de défendre sa liberté dans cet enfermement même, avec et contre ses anges gardiens.

La campagne lancée par Article 19 se développe ; il s'y investit lui-même fortement. La première liberté, c'est celle de se déplacer, de pouvoir répondre aux invitations, à parler publiquement, et si possible de littérature... La Scandinavie, comme toujours, est la première à l'accueillir, puis l'Allemagne, bien que ni la compagnie Lufthansa ni British Airways ne veuillent le transporter, puis chaque année il se rend aux États-Unis pour des rencontres parfois littéraires, politiques ou plus encore privées, les États-Unis lui permettant de respirer (presque) librement. Mais la terreur continue à frapper : en Égypte, un avocat est assassiné ; en Inde, un éminent professeur menacé et contraint de soutenir l'interdiction des *Versets*. La prime pour son assassinat est augmentée en 1992, la fatwa réitérée en 1993, année au cours de laquelle il fait deux voyages à Paris, rencontre Jack Lang accompagné de Bernard-Henri Lévy, se rend à l'Académie universelle des cultures, reçu par Élie Wiesel, protégé par « *les effrayants hommes du RAID* », plus tard à Strasbourg au Parlement international des écrivains. Mais « *la duplicité évidente* » (p. 436) du Foreign Office et du gouvernement de John Major continue, Major finissant par le rencontrer et par faire des déclarations publiques favorables. Et William Nygaard, son éditeur norvégien, reçoit trois balles de revolver.

L'initiative française : le « dialogue critique »

Mars 1995 marque un tournant. Salman Rushdie se rend en France, qui assure alors la présidence de l'Union européenne, et rencontre la plupart des responsables politiques, et non seulement culturels comme lors de ses précédents voyages : Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, au premier rang de cette présidence européenne, le Premier ministre Édouard Balladur, Jacques Toubon,

ministre de la Culture, Jacques Chirac, maire de Paris, et Lionel Jospin, tous deux candidats à l'élection présidentielle proche. Ainsi naît « l'initiative française », qui réussit à fédérer l'Union autour d'une attitude plus offensive à l'égard de l'Iran, exigeant un engagement à ne pas appliquer la fatwa.

Étrangement, Salman attribue l'organisation de ces rencontres à Jack Lang et Bernard-Henri Lévy. Ce n'est pas le cas et il a toute raison de s'en souvenir. Ces démarches furent organisées par le Comité de défense de Salman Rushdie en France, en lien étroit avec les deux animatrices du Comité international. Ce comité, créé en octobre 1993, somme toute tardivement après la fatwa, à l'initiative d'un petit groupe de personnes (Annie Prassoloff et Régine Dhoquois, Pierre Pachet, enseignants à Paris 7, Driss El Yazami, animateur de l'Association Génériques, moi-même, rejoints notamment par l'écrivain Mashid Amir Shahi et le sociologue Ramine Kamrane, tous deux exilés iraniens depuis la « révolution » Khomeiny), présidé par le philosophe Claude Lefort, eut une existence tout à la fois passionnante et difficile, nombre de tensions existant entre les personnes, recouvrant tantôt des divergences d'analyse, tantôt des inimitiés personnelles. La conviction profonde des principaux animateurs, et qui nous soudait, était triple : la condamnation à mort de l'écrivain n'était pas seulement une atteinte à la liberté d'expression, mais relevant du domaine politique ; appel au meurtre d'un citoyen britannique par-delà les frontières, elle constituait une provocation à l'égard des démocraties mondiales ; emblématique d'un régime islamiste, elle prétendait assigner tout individu d'origine musulmane à sa croyance d'origine. Les vingt années suivantes ont amplement démontré la justesse de cette analyse et ces premiers mois de 2013 en sont une nouvelle et tragique illustration.

D'où notre volonté de traiter exclusivement avec des interlocuteurs à haute responsabilité politique. L'organisation de ces rencontres a été grandement facilitée par la cohabitation droite/gauche de l'époque, par la proximité des élections législatives, qui conduisait chacun des deux camps à vouloir apparaître plus vertueux que l'autre, par la rivalité, à droite, entre balladuriens et chiraquiens, par nos liens étroits avec Rushdie et ses défenseurs à Londres. Tout dépendait de l'appréciation première du ministère des Affaires étrangères. Et c'est aussi grâce au directeur adjoint du cabinet du ministère des Affaires étrangères, Maurice Gourdault-Montagne, indianiste, lecteur du premier (et meilleur) livre de Salman Rushdie, *Les enfants de minuit*, que tout put se faire. Qu'il en soit remercié, et la force de la lecture une fois de plus soulignée.

Illustration, une fois n'est pas coutume, de l'irruption possible des convictions des membres de la société civile dans les sphères du pouvoir, cette journée fut aussi, et comme toujours, illustration navrante des égocentrismes germanoprats et des grossièretés médiatiques : Bernard-Henri Lévy eut la veille au soir connaissance de la venue de l'écrivain son ami et faillit tout compromettre en l'annonçant à la presse ; au Salon du livre où nous organisâmes un débat, chacun s'empessa autour de l'écrivain et surtout ceux qui, trois ans auparavant, en 1992, avaient accepté de

sélectionner les livres présentés à la foire du livre de Téhéran selon leur degré de « respect » des exigences islamistes, les caméras des télévisions baissèrent d'un même geste leurs caméras pendant l'intervention d'Alain Finkielkraut, qui avait eu l'audace de leur demander un peu de décence dans l'effervescence soudaine qui les conduisait à monopoliser l'attention de la star du jour, etc. Ô vanitas, ô mores... Et le RAID fut parfait, d'une efficacité et d'une discrétion exemplaires... Salman Rushdie pouvait commencer à se déplacer « en étant annoncé à l'avance » et non au dernier moment, à la sauvette et dans le noir...

Malgré sa vie, vivre une autre vie

Hésitant entre : « *Est-il possible que j'aie réussi à faire bouger cette foutue montagne ?* » et : « *Ne te réjouis pas trop vite, le gros mollah chante encore* » (p. 523), Rushdie « *s'éloignait de Joseph Anton* » (p. 529). Il publie *Le dernier soupir du Maure*, et, au prix de négociations tendues avec Scotland Yard et ses protecteurs (« *Hamlet n'avait jamais essayé de vivre avec la Special Branch* », p. 571), commence peu à peu à participer à des rencontres publiques. Et veut de plus en plus vivre une vie normale : « *Il voulait penser à autre chose. Au moment d'aborder l'année au cours de laquelle il aurait cinquante ans et allait devenir père pour la deuxième fois, il trouvait qu'il en avait assez de se battre pour obtenir une place dans un avion, assez d'être choqué par les insultes de la presse, assez d'avoir des policiers qui dormaient à la maison, de devoir démarcher les hommes politiques et d'entendre Mr Morning et Mr Afternoon lui parler en secret d'assassinat* » (p. 571). Ce n'est qu'en janvier 1998 que la police n'habite plus chez lui à demeure nuit et jour. Et c'est seulement neuf ans après la fatwa que Random House accepte de stocker l'édition de poche des *Versets sataniques* dans ses entrepôts, puis de la publier sous son nom.

Enfin, le 24 septembre 1998, Robin Cook, ministre des Affaires étrangères de Tony Blair, l'informe que « *la prime et la fatwa seraient maintenues, mais le gouvernement iranien allait "s'en dissocier" et ne voulait "ni encourager ni autoriser" quiconque à l'appliquer* » (p. 629) : « *Les larmes lui montèrent aux yeux et l'émotion lui coupa la parole. Il serra dans ses bras Frances et Carmel* » (p. 631).

Puis il publia *La terre sous ses pieds*. Puis partit vivre à New York et à Los Angeles. Puis put retourner en Inde. Puis publia *Furie*.

Puis en 2002, la protection policière fut levée : « *Bonne chance, mon vieux* », lui dit un de ses ex-anges gardiens. ●

Février 2013